ART. 2 N° CD14 (Rect)

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2015

AUTOMATICITÉ DU DÉCLENCHEMENT DE MESURES D'URGENCE EN CAS DE PICS DE POLLUTION - (N° 3287)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CD14 (Rect)

présenté par M. de Rugy, rapporteur

## **ARTICLE 2**

À l'alinéa 53, substituer à l'abréviation :

 $\ll$  mg/m<sup>3</sup> »,

les mots:

« milligrammes par mètre cube ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.